

12A Contextualisation

Regina Bühlmann, Anja Giudici

1. Introduction

L'Europe est un continent plurilingue, et l'objectif déclaré de ses États est de maintenir et de promouvoir la diversité linguistique et culturelle comme un atout précieux (voir chap. 13). Dans la pratique, la traduction de cet objectif constitue cependant un défi. Si, dans les faits, les pays ont choisi différents moyens pour œuvrer à la promotion du plurilinguisme, tous ont placé en revanche la contribution de l'école publique au cœur de cet effort : la tâche principale de celle-ci consiste à transmettre le langage scolaire dans le but d'assurer l'égalité des chances de tous les élèves relativement à la participation aux cours – y compris pour les apprenants d'une langue seconde – et à enseigner un certain nombre de langues étrangères, pouvant inclure des langues de migration pour certains pays.

L'intégration de l'enseignement LCO au système scolaire public ou le soutien de l'État à l'enseignement LCO est réglementé différemment dans les pays européens – et en partie à l'intérieur de ces pays, au niveau régional et local. Pour cette raison, selon le lieu d'enseignement, les enseignants LCO ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail ni d'une coopération semblable avec l'école publique.

Obtenir des informations pour s'orienter

En premier lieu, l'enseignant LCO nouvellement engagé doit obtenir des informations de base pour s'orienter.

La plateforme d'informations en ligne EURYPEDIA propose une bonne introduction aux systèmes scolaires d'Europe : https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Main_Page (statut à la date du 20/10/2014).

Certains pays publient, sur leurs serveurs éducatifs ou sur le site Web des autorités scolaires locales, des informations spécifiques à l'attention des enseignants LCO. Souvent, des personnes au sein des autorités éducatives ont pour rôle de fournir informations et conseils.

Du point de vue d'une didactique plurilingue complète, la collaboration entre tous les enseignants représente une condition essentielle pour assurer aux élèves une promotion linguistique cohérente (voir la discussion sur la didactique plurilingue ou la didactique intégrative/intégrée des langues dans Hutterli, 2012, p. 64) : les enseignants LCO sont donc des partenaires importants des écoles publiques. De nombreux enseignants des écoles publiques sont disposés à coopérer avec les enseignants LCO, par exemple pour un échange d'informations sur le niveau linguistique des élèves ou encore pour une planification conjointe de certains thèmes ou séquences d'enseignement. Mais il existe d'autres possibilités d'initier une coopération dans les écoles, là où la collaboration avec les enseignants LCO n'est pas, ou encore peu, établie. Les exemples suivants ont pour but d'encourager cette démarche.

2. Domaines de coopération

1. Tout commence par une rencontre

2. Participation active à l'école
et à l'enseignement

3. Planification de l'apprentissage
et du soutien

4. Collaboration avec les parents

1. Tout commence par une rencontre

Toute collaboration implique que l'on se connaisse et se comprenne. À cet effet, les deux parties doivent faire preuve d'ouverture d'esprit et être disposées à apprendre l'une de l'autre. En outre, toute coopération nécessite des accords. Il faut trouver un langage commun, au sens propre et figuré.

Il est indispensable que les enseignants LCO disposent de bonnes compétences dans la langue locale (au moins le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) afin d'établir une coopération pédagogique et didactique avec les enseignants des écoles publiques. Par conséquent, certaines autorités éducatives exigent que les enseignants LCO possèdent certaines compétences linguistiques (préalables). Cet investissement en temps pour apprendre la langue locale sera de toute façon utile !

Établir des contacts professionnels

La première étape en vue d'une coopération consiste à se rapprocher l'un de l'autre : l'enseignement est une tâche exigeante, aussi est-il utile de pouvoir échanger sur des questions professionnelles avec d'autres enseignants. À cette fin, les organismes responsables de l'enseignement LCO offrent souvent un cadre formel, telles des rencontres régulières pour échanger, des réunions ou des formations continues. Toutefois, s'il n'existe aucune affiliation à un organisme ou aucun échange formel, d'autres possibilités de communication restent envisageables.

- Y a-t-il des enseignants dans mon entourage qui seraient intéressés par un échange professionnel ou un coaching mutuel ?
- L'autorité éducative locale organise-t-elle des échanges, par exemple des conférences régulières auxquelles je peux participer ?
- Existe-t-il des associations d'enseignants ou des syndicats au sein desquels je pourrais cultiver les échanges souhaités ?
- Les établissements de formation des enseignants (Hautes écoles pédagogiques, etc.) proposent-ils des cours de formation continue ayant pour but le réseautage et les échanges professionnels entre enseignants ?

Connaître l'école locale

Les enseignants LCO nouvellement arrivés dans une école devraient en tout premier lieu s'enquérir de la personne ou entité à contacter pour les questions d'ordre général, pour avoir accès à l'infrastructure scolaire et aux informations importantes ; il peut s'agir de l'administration de l'école, la direction de l'école ou le secrétariat (voir aussi les conseils au chapitre 1 B.5).

- L'école dispose-t-elle de documents informatifs susceptibles de m'intéresser (listes d'adresses d'enseignants, listes d'élèves, calendrier des événements, etc.) ?
- Existe-t-il du matériel/des livres (plurilingues) que je pourrais utiliser pour l'enseignement LCO ?
- Quelles sont les infrastructures mises à ma disposition au sein de l'établissement scolaire (photocopieuse, Internet, boîte postale dans la salle des professeurs, etc.) ?
- L'école ou l'administration scolaire locale offre-t-elle un soutien, en informant par exemple les parents de l'offre LCO ou en les aidant lors du processus d'inscription ?
- Existe-t-il déjà des expériences de collaboration entre les enseignants des écoles publiques et les enseignants LCO ?

Les enseignants LCO exercent souvent au sein de plusieurs établissements scolaires ayant chacun leurs propres normes et « lois » (non écrites), et fréquentés naturellement par de nombreuses personnes et groupes. La coexistence est bien sûr grandement facilitée si tout le monde respecte certaines règles – encore faut-il les connaître !

- Existe-t-il un règlement intérieur décrivant mes droits et obligations ? Quelles règles s'appliquent à l'utilisation des locaux (salles de classe, par exemple) et des infrastructures ?
- Ai-je accès à la salle des professeurs, à la bibliothèque de l'école, à la salle informatique, etc. ? Dois-je ou puis-je participer aux réunions de l'équipe ?

Souvent, les autorités éducatives donnent des lignes directrices décrivant les droits et les obligations des enseignants LCO, et/ou fournissent des documents d'information ainsi que des formulaires pour les leçons LCO, en partie traduits dans les différentes langues de migration.

Prendre contact avec l'enseignant responsable de classe

La collaboration concrète a lieu principalement entre les enseignants LCO et les enseignants concernés des écoles publiques (en particulier les enseignants responsables de classe et les enseignants de langues). L'accent est mis sur le soutien commun des élèves. Les possibilités de collaboration sont nombreuses. Si l'école ne fait pas le premier pas, l'enseignant LCO aura tout intérêt à rechercher activement le contact avec ses homologues.

- Si possible, présentez-vous en personne aux enseignants responsables de classe de vos élèves.

- Rédigez une brève fiche descriptive de vous-même et remettez-la aux enseignants de vos élèves. Cette description doit contenir au moins votre nom, vos coordonnées (téléphone, e-mail) et des informations sur l'établissement et le moment où vous êtes joignable en tant qu'enseignant LCO. Autres renseignements éventuels : votre formation initiale et complémentaire, vos compétences linguistiques, vos domaines professionnels antérieurs ou autres ainsi que vos intérêts particuliers. Complétez le tout d'une photo, afin que vos futurs collègues connaissent déjà votre visage.

Fiche descriptive de Gordana Todorova

Enseignante LCO de macédonien



Chères enseignantes, chers enseignants,

Je travaille depuis peu dans votre école comme enseignante LCO de macédonien. Je suis ravie de cette nouvelle tâche et j'ai hâte d'apporter un soutien actif aux enfants de votre classe tout comme de coopérer avec vous dans le cadre de leurs diverses activités scolaires.

Vous trouverez ci-dessous les principales informations me concernant, ainsi que mes coordonnées.

Je me réjouis de notre future collaboration !

G. Todorova

Mes formations (initiale et complémentaire)

Je suis née et j'ai grandi en Macédoine, j'ai étudié le macédonien et l'allemand à l'Université de Skopje après ma maturité (baccalauréat), puis j'ai suivi une formation pour devenir enseignante. De 2002 à 2008, j'ai enseigné dans une école secondaire à Skopje. En 2009, j'ai émigré en Allemagne avec mon mari, qui a trouvé un poste de concertiste, et nos deux enfants Elisabeta et Zoran. Depuis 2011, je travaille comme enseignante LCO de macédonien dans votre école, entre autres. Je suis des cours de perfectionnement professionnel et j'aimerais commencer un master en psychologie. Durant mon temps libre, j'aime jouer de la musique et lire.

Mes connaissances en langues

- Macédonien (langue maternelle)
- Allemand (C2 CECR), Anglais (C1 CECR)
- Albanais (B2 CECR)
- Turc (oral A2 CECR)

Mon travail

Actuellement, j'exerce comme enseignante LCO dans les établissements suivants :

- Lundi 16h30–18h00 : école primaire Anne-Frank
- Mardi 16h30–18h00 : école primaire Großendorf
- Mercredi 14h00–16h00 : école primaire Eva-Ries

Mes coordonnées

Téléphone : 0049 123 456 789
Email: gordana@dmil.mk
Adresse: Alban-Berg-Straße 77

2. Participation active à l'école et à l'enseignement

Dans certains pays, comme la Suède ou le land allemand de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la participation active à la vie scolaire et à l'enseignement est bien établie et va de soi. Dans d'autres pays et régions, en revanche, une politique en ce sens est relativement nouvelle et, en tout état de cause, des initiatives doivent être prises. Les enseignants LCO peuvent se renseigner au sujet de la situation sur leur lieu de travail, auprès de leurs collègues ou des autorités éducatives : si possible, il sera préférable de s'appuyer sur l'expérience acquise !

Réunions des enseignants et réunions d'équipe

Au sein des écoles ont lieu des discussions et des prises de décisions qui affectent à la fois la vie quotidienne de l'établissement et l'enseignement : par exemple, la planification des événements et projets scolaires, ou encore la tenue de réunions ayant pour thème des questions pédagogiques et didactiques en vue de soutenir les élèves. Les domaines sur lesquels l'école peut elle-même influencer, tout comme les personnes disposant d'un réel pouvoir de décision, varient d'un pays ou d'une région à l'autre. Encore une fois, mieux vaut se renseigner auprès des collègues sur place !

Les rencontres déterminantes restent toutefois les réunions des enseignants et les réunions d'équipe, auxquelles les professeurs LCO peuvent (ou même doivent) souvent participer, sous une forme plus ou moins institutionnalisée.

- Ma participation aux réunions des enseignants et/ou aux réunions d'équipe est-elle obligatoire (= partie de mon contrat de travail en tant qu'enseignant LCO) ?
- Est-il d'usage dans les écoles où j'exerce que les enseignants LCO participent aux réunions des enseignants et/ou aux réunions d'équipe ? Dans le cas contraire, puis-je initier la participation ?

En tant qu'enseignant LCO, vous êtes souvent actif dans différentes écoles et vos ressources sont limitées. Pour cette raison, posez-vous les questions suivantes lorsque vous vous engagez bénévolement :

- Quelle forme d'engagement est importante pour moi en tant qu'enseignant LCO ? Quelles sont mes priorités ?
- Est-il envisageable que mon engagement soit rémunéré (par exemple par le biais d'un budget scolaire interne ou d'un budget spécial venant des autorités éducatives) ?

Fêtes d'école et semaines de projet

En général, les événements organisés par l'école offrent l'occasion de faire connaissance et de présenter le travail accompli dans le cadre des cours LCO.

Souvent, il existe déjà des manifestations institutionnalisées qui peuvent être coorganisées avec le personnel LCO ou auxquelles celui-ci peut participer activement, par exemple les fêtes de fin d'année, des soirées lecture (plurilingues) dans les bibliothèques scolaires ou de quartier, des semaines de projets durant lesquelles des thèmes spécifiques sont traités dans toutes les classes, ou des événements dans le cadre de journées nationales ou internationales (par ex. le 26 septembre : Journée européenne des langues).

- Quels sont les événements de ce type qui existent déjà dans mon ou mes établissement(s) et qui est responsable de leur organisation ? Par ailleurs, des activités extrascolaires relèvent parfois de l'initiative d'autres acteurs, comme les bibliothèques communales ou les associations de parents d'élèves.
- L'événement offre-t-il une plateforme pour présenter l'enseignement LCO ? Ma classe peut-elle apporter une contribution, en accueillant par exemple le public dans différentes langues, en récitant un poème ou en racontant un bref conte de fées dans notre langue ou en l'interprétant scéniquement ? On peut éventuellement convaincre les parents des élèves LCO de participer.
- Est-il possible, par exemple, de proposer une thématique importante pour une semaine de projet et de la concevoir ensemble ?

Visites de classe entre collègues

Selon le contexte, l'enseignement LCO et celui dispensé à l'école publique peuvent apparaître comme deux mondes « étrangers » ; en résumé, ils ne se connaissent pas ou trop peu, et ce pour plusieurs raisons potentiellement cumulatives : la faible intégration institutionnelle de l'enseignement LCO au sein du système éducatif public en général, des enseignants de l'école publique pas ou peu informés sur l'enseignement LCO, un enseignant LCO pas très présent dans l'établissement ou uniquement aux heures creuses, des conditions linguistiques pas optimales pour un échange entre collègues, etc. Autant de conditions qui font obstacle à une collaboration effective.

Néanmoins, c'est en apprenant à se connaître que la confiance se construit ! Si nécessaire, faites donc le premier pas et invitez par exemple vos

collègues de l'école publique à assister à votre cours LCO. Demandez-leur si vous pouvez aussi leur rendre visite, et ce dans n'importe quelle langue : il y a (presque) toujours un moyen de communiquer.

Voici quelques suggestions de thèmes liés à l'enseignement LCO que vous pourriez présenter et approfondir avec vos collègues de l'école publique, lors d'une visite de classe :

- Travailler avec des classes hétérogènes : l'enseignement LCO signifie souvent un enseignement pour des élèves d'âges différents, avec des niveaux de langue très variables, un ajustement nécessaire des différents objectifs d'apprentissage, ceux du pays d'origine et ceux du pays d'immigration, etc.
- Travailler avec des élèves qui sont dans une situation transculturelle : où se sentent-ils chez eux ? Qu'est-ce qui leur plaît particulièrement dans leur culture d'origine et dans celle de leur nouveau pays ? Quelles sont les attentes familiales et sociales à leur égard ?
- Travailler avec les parents : quels obstacles les parents issus de l'immigration peuvent-ils rencontrer dans leurs contacts avec l'école publique ?

Enseigner ensemble

Il existe différents modèles permettant aux enseignants LCO et aux enseignants des écoles publiques de concevoir des séquences d'enseignement communes ; pour certains, du matériel est même disponible. Voici par exemple trois approches intéressantes :

- EOLE/ELBE (principalement utilisée en Suisse) : l'approche « *Éveil aux langues/Language awareness/Begegnung mit Sprachen* » vient à l'origine de la didactique des langues britannique et vise à renforcer la conscience linguistique générale. C'est pourquoi elle est parfaitement adaptée pour travailler avec des élèves parlant des langues différentes. C'est ce qui se fait en Suisse dans divers contextes (voir Giudici & Giudici Bühlmann, 2014, Saudan et al, 2005, Schader, 2010 [DVD] et 2012).
- Koala (principalement répandue en Allemagne) : cette méthode a été développée dans le cadre d'un projet de soutien destiné aux enfants turcophones et concernant « l'alphabétisation coordonnée en allemand et en turc au début de la scolarité ». Elle souligne l'importance d'un soutien coordonné en termes de conte-

nu et de méthodologie. Les auteurs proposent non seulement du matériel pédagogique, mais montrent aussi comment simplifier la coordination entre les divers domaines d'enseignement (www.koala-projekt.de ; état à la date du 11/11/2014).

- « *Cross curricular* » *links and primary languages* (de Grande-Bretagne) : dans le cadre des campagnes nationales de promotion des langues, des modèles ont été mis au point au Royaume-Uni pour assurer une coordination entre les programmes scolaires publics et l'enseignement LCO. Les résultats de ces travaux sont désormais accessibles au public et offrent des conseils, des astuces et du matériel intéressants pour soutenir la promotion des langues d'origine dans les différentes matières de l'école publique (<http://www.bbc.co.uk/schools/primarylanguages> ; état à la date du 12 /11/2015).

Se rendre ensemble à la bibliothèque

Les récits et les histoires jouent un rôle important à l'école. Par conséquent, ils sont fort appropriés aux activités communes entre les cours ordinaires et LCO. Les grandes écoles disposent souvent de leur propre bibliothèque, mais les enseignants peuvent aussi tout à fait utiliser les services des bibliothèques du quartier. Celles dites « interculturelles » sont spécialisées dans les collections de livres plurilingues et donc particulièrement intéressantes pour l'enseignement LCO (en Suisse, par exemple, il existe le réseau des bibliothèques interculturelles Interbiblio, www.interbiblio.ch) : jetez un coup d'œil autour de vous !

- Y a-t-il une bibliothèque scolaire ou municipale près de l'école où l'on peut emprunter des livres dans différentes langues d'origine ? Ou bien existe-t-il un service de prêt scolaire pour la lecture bilingue en classe ?
- Pourrais-je effectuer une visite de la bibliothèque avec l'enseignant responsable de la classe ou organiser un projet de lecture bilingue avec lui ?
- La bibliothèque de l'école pourrait-elle être équipée de livres plurilingues ? S'il n'y a pas de financement possible, les parents de vos élèves LCO peuvent peut-être apporter leur contribution en donnant des livres qui leur appartiennent et qu'ils ont déjà lus.

3. Planification de l'apprentissage et du soutien

Les élèves LCO évoluent dans deux contextes scolaires différents, d'une part la classe de l'école publique, d'autre part le cours LCO. Les enseignants LCO ont, sur leurs élèves, un regard particulier qui est un complément précieux au point de vue des enseignants de l'école publique. C'est là une opportunité d'approcher de manière globale la planification d'apprentissage et de soutien pour les enfants grandissant dans plusieurs langues.

Planification commune de soutien pour les élèves plurilingues

En partageant leurs expériences, les enseignants LCO et ceux de l'école publique peuvent mieux évaluer les élèves et mettre en place des mesures de soutien adaptées.

- Contactez les enseignants responsables de la classe de vos élèves et demandez-leur de quelle manière un échange entre professionnels est attendu ou souhaité.
- Faites vos observations sur les élèves et proposez un soutien planifié en commun.

Convergences pour le choix des thèmes et le contenu des leçons

Il peut être utile que les deux enseignants planifient ensemble certains contenus, en particulier, si l'enseignant LCO donne des cours à un groupe d'enfants issus de la même classe de l'école publique. Il peut s'agir de thèmes propres à l'enseignement des langues (par ex. acquisition d'un vocabulaire sur un thème commun, exercices de syntaxe), mais aussi de sujets propres à certaines matières, comme « l'homme et l'environnement ».

- Indiquez à l'enseignant responsable de la classe les sujets que vous traitez dans les cours LCO. Demandez-lui si des points de convergence en termes de contenu sont envisageables. Vous trouverez des suggestions intéressantes dans la brochure *Mehrsprachig und interkulturell* (« Plurilingue et interculturel ») du Département de l'éducation du canton de Zurich (Öndül & Sträuli, 2011, pp. 25-28), dans Schader (2010, 2013) et dans les livrets « Pistes didactiques » de la présente série.

Contribuer à l'évaluation des performances des élèves

Le domaine de l'évaluation formalisée des performances est réglementé avec précision dans tous les pays. Il est donc primordial de connaître les usages du pays d'immigration :

- Dois-je noter mes élèves dans le cadre des cours LCO ou non ? Quelles sont les exigences à respecter ? Existe-t-il des modèles pour évaluer et inscrire les notes ? À qui dois-je remettre les notes et dans quel délai ?
- L'État d'immigration accepte-t-il une attestation de présence ou une évaluation, pour que l'enseignement LCO figure dans le livret scolaire officiel ?
- Faites-vous aussi préciser si les performances des élèves des cours LCO sont prises en compte de manière formelle ou informelle lors des décisions de passage dans le niveau supérieur.

4. Collaboration avec les parents

La collaboration entre l'école et les parents joue un rôle important dans les systèmes éducatifs européens. Les enseignants s'attendent à ce que les parents s'intéressent à ce qui se passe à l'école et aident leurs enfants à planifier leur cursus scolaire. Cette approche est assez inhabituelle pour certains parents nouvellement immigrés et peut aussi s'avérer difficile, surtout s'ils ne comprennent pas ou peu la langue locale d'enseignement, et ne sont pas familiers des structures et habitudes scolaires. Ici, les enseignants LCO peuvent leur apporter du soutien et jouer un rôle de médiateur.

Important : être sûr de votre rôle

En tant qu'enseignant LCO, vous possédez généralement une formation pédagogique et didactique qui légitime votre rôle dans la classe. À cela s'ajoutent éventuellement d'autres qualifications issues de la formation continue et de la pratique.

Par conséquent, vous êtes une personne-clé entre l'école et les parents issus de l'immigration. Cependant, d'autres missions, telles que l'interprétariat interculturel ou la médiation, ne font généralement pas partie de votre domaine d'activité. Dans de nombreux pays, les écoles peuvent également compter sur des services d'interprétariat ou de médiation interculturelle qui offrent un soutien professionnel pour la com-

munication avec les parents (en Suisse, par exemple, ces services sont assurés par l'organisation faïtière Interpreter, www.inter-pret.ch), cf. également chapitre 2 A.4.

Participation aux soirées avec les parents

Les soirées avec les parents, auxquelles tous les parents d'une classe sont invités, sont généralement institutionnalisées : elles ont lieu une ou deux fois par année scolaire et sont organisées et animées par l'enseignant responsable de la classe. Elles peuvent aussi être une bonne occasion pour les enseignants LCO de faire la connaissance des parents, de se présenter ainsi que d'expliquer en quoi consiste l'enseignement LCO.

- Demandez-vous s'il serait intéressant pour vous d'être présent lors d'une rencontre avec les parents (si vous avez par exemple plusieurs élèves LCO de la même classe à l'école publique), et discutez de votre participation éventuelle avec l'enseignant responsable de la classe.

Participation aux discussions avec les parents

Les entretiens avec les parents sont des discussions individuelles entre le(s) enseignant(s) de la classe et les parents, et sont souvent programmés lorsque, par exemple, des décisions sont en cours concernant le passage dans le niveau supérieur. Cependant, ces entretiens peuvent également permettre de discuter des problèmes individuels des élèves, ou d'envisager une approche commune pour leur apporter du soutien. L'école publique a pour mission d'organiser des entretiens et des soirées parents-enseignants. Selon le contrat de travail, la participation aux soirées des parents et/ou aux entretiens avec les parents est un service complémentaire volontaire fourni par les enseignants LCO qui devrait, dans la mesure du possible, être rémunéré en conséquence.

- L'enseignant responsable de la classe peut éventuellement vous demander d'assister à un entretien particulier avec les parents : faites-vous préciser ce qu'on attend de vous et voyez si votre contribution sera utile ou non.

- Il se peut que les parents vous demandent (ou que vous considériez vous-même opportun) de prendre part à un entretien. Dans tous les cas, il est important de clarifier les rôles à l'avance, sachant que le choix des participants revient à l'enseignant de l'école publique qui a convoqué les parents. Bien sûr, de votre côté, vous êtes libre de proposer des entretiens aux parents de vos élèves.

3. Conclusion

Les domaines de coopération et les propositions retenus au chapitre 12 ne sont naturellement pas exhaustifs, en raison des contextes extrêmement contrastés que vous rencontrez dans vos établissements, et de vos conditions de travail personnelles (par exemple, si vous venez d'arriver dans un nouveau lieu ou si vous y enseignez depuis un certain temps). En dépit de tous ces obstacles, il est essentiel que vous ne perdiez pas courage et conserviez votre envie de collaborer.

Indications bibliographiques

- Council of Europe: Education and Languages, Language Policy. Lien: http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/default_EN.asp
- European Commission (2014). European Encyclopedia on National Education Systems (Eurydice). Lien: <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/index.php/Switzerland:Overview>
- Giudici, Anja; Regina Bühlmann (2014): Unterricht in heimatlicher Sprache und Kultur (HSK). Eine Auswahl guter Praxis in der Schweiz. Bern: EDK, Reihe «Studien und Berichte». Lien: <http://edudoc.ch/record/112080/files/StuB36A.pdf>
- Hutterli, Sandra (Hrsg.; 2012): Koordination des Sprachenunterrichts in der Schweiz. Aktueller Stand – Entwicklungen – Ausblick. Bern: EDK. Lien: <http://www.edk.ch/dyn/25876.php>
- Öndül, Selin; Barbara Sträuli (2011): Mehrsprachig und interkulturell. Beispiele guter Zusammenarbeit zwischen Lehrpersonen der Heimatlichen Sprache und Kultur (HSK) und der Volksschule. Zürich: Volksschulamt. Lien: <http://edudoc.ch/record/99952?ln=en>
- Saudan, Victor; Christiane Perregaux u. a. (2005): Lernen durch die Sprachenvielfalt. Schlussbericht zum Projekt JALING Suisse. Bern: EDK. Lien: <http://edudoc.ch/record/463/files/Stub22.pdf>
- Schader, Basil (2010): Mehrsprachigkeitsprojekte: Konkrete Beispiele für die Praxis. Ein Unterrichtsfilm der Pädagogischen Hochschule Zürich. Bern: Schulverlag plus.
- Schader, Basil (2013): Sprachenvielfalt als Chance. Handbuch für den Unterricht in mehrsprachigen Klassen. Zürich: Orell Füssli Verlag.
- vpod Bildungspolitik (2014): Sonderheft Nr. 188/189 «Die Zukunft des Erstsprachunterrichts» (div. Beiträge, v.a. pp. 38–39, pp. 41–42, pp. 96–97, pp. 100–101).